



Information sur l'audition

Objet de l'audition : **Règles-cadres pour la reconnaissance de l'autoréglementation en matière de gestion de fortune comme standard minimal (Règles-cadres pour la gestion de fortune)**

Projet de Circulaire de la Commission fédérale des banques

Invitation à prendre position : Les intéressés sont invités à prendre position sur le projet de circulaire.

Délai de réponse : **10 novembre 2008**

Dépôt de la prise de position : Secrétariat de la Commission fédérale des banques
Serge Husmann
Schwanengasse 12
Case postale
CH-3001 Berne

ou

serge.husmann@ebk.admin.ch

Forme de la prise de position : Merci de transmettre au moins une version en format électronique (courriel ou support de données électronique) de la prise de position.

Publication des prises de position : Sauf avis contraire, la CFB part du principe que les personnes concernées donnent leur accord à la publication de leur prise de position.

Questions complémentaires : Serge Husmann
Tel. +41 31 323 26 63
serge.husmann@ebk.admin.ch